



## Appel à projets

17<sup>e</sup> édition | 5 OCTOBRE 2019

Deadline de remise des projets : Mercredi 27 mars 2019

### SOMMAIRE

I. NUIT BLANCHE	p.2
II. Thématique 2019 : « Back to nature »	p.2
III. Parcours 2019 : Tour & Taxis	p.3
IV. Projets concernés	p.4
V. Encadrement par NUIT BLANCHE	p.6
VI. Conditions financières	p.6
VII. Mode et critères de sélection	p.7
VIII. Dossier de candidature et recevabilité	p.8
IX. Optimisez vos chances de sélection	p.9
X. Consignes budget	p.10
XI. Calendrier	p.10
XII. Contacts / Questions	p.11

Une initiative de l'Echevinat de la Culture de la Ville de Bruxelles

## I. NUIT BLANCHE

Événement culturel artistique et populaire, NUIT BLANCHE invite tout un chacun à se réapproprier la ville l'espace d'une nuit. Une nuit pour se rassembler, partager l'insolite et la création contemporaine dans une ambiance chaleureuse et festive, propice à la découverte et à l'étonnement. Installations, projections multimédias, performances et prestations interactives s'y bousculent jusqu'aux petites heures.

Concept initié par la Ville de Paris en 2002, les Nuits Blanches ont conquis une dizaine de cités européennes (Madrid, Amsterdam, Riga...). Nuit Blanche Brussels anime les rues de la capitale depuis 2003 et s'est construit au fil des années une renommée européenne.

Portée par la Ville de Bruxelles, NUIT BLANCHE propose, chaque premier samedi d'octobre, de transfigurer l'espace public et des dizaines de lieux de la capitale par le biais de la création contemporaine : lieux culturels, vitrines de magasins, cours d'écoles, parkings, églises, gares, fontaines, ruelles et places publiques se transforment en autant de laboratoires artistiques.

En proposant une série d'œuvres en lien étroit avec les sites qui les accueillent, NUIT BLANCHE offre un éclairage neuf sur des lieux connus de tous et invite aussi à la découverte d'espaces habituellement fermés ou peu accessibles au public.

L'objectif de la manifestation est avant tout de donner l'occasion au grand public de voir Bruxelles autrement, de s'interroger sur la ville et de le sensibiliser à de nouvelles formes artistiques, souvent novatrices.

Chaque année, des milliers de noctambules se pressent sur le territoire de la Ville de Bruxelles pour plonger au cœur d'expériences inédites.

L'édition 2019 se tiendra dans la nuit du **samedi 5 octobre, de 19h à 3h du matin.**

## II. THÉMATIQUE 2019 : « BACK TO NATURE »

« There is no planet B », « Save the Climate », « Non-assistance à planète en danger »... Des slogans inspirés, scandés par les manifestants des Marches pour le climat, toujours plus nombreux à Bruxelles et dans le monde. Ces rassemblements en masse prouvent qu'une réelle prise de conscience se cristallise autour de l'urgence climatique.

À l'époque de l'Anthropocène - terme décrivant la période géologique caractérisée par l'impact global des activités humaines sur l'évolution de l'écosystème terrestre - les catastrophes naturelles et dérèglements climatiques viennent sans cesse nous rappeler que la nature aura toujours le dernier mot.

Et pourtant, si l'homme paraît impuissant face aux déchainements des éléments, il est urgent d'agir et de se reconnecter avec la nature, en s'inscrivant dans une réflexion et une démarche durables.

L'édition 2019 de NUIT BLANCHE entend interroger l'impact de l'Anthropocène sur notre planète, l'importance de prendre en compte l'environnement et le rôle de l'artiste dans la conscientisation de la problématique climatique.

Comment repenser notre manière d'habiter le monde, notre rapport à l'écosystème, face à une urbanisation et une globalisation galopante ?

Les projets en lien avec la thématique seront privilégiés.

### III. PARCOURS 2019 : TOUR & TAXIS

NUIT BLANCHE a pour particularité de changer de quartier chaque année, en tentant à chaque fois d'explorer un quartier en corrélation étroite avec la thématique abordée.

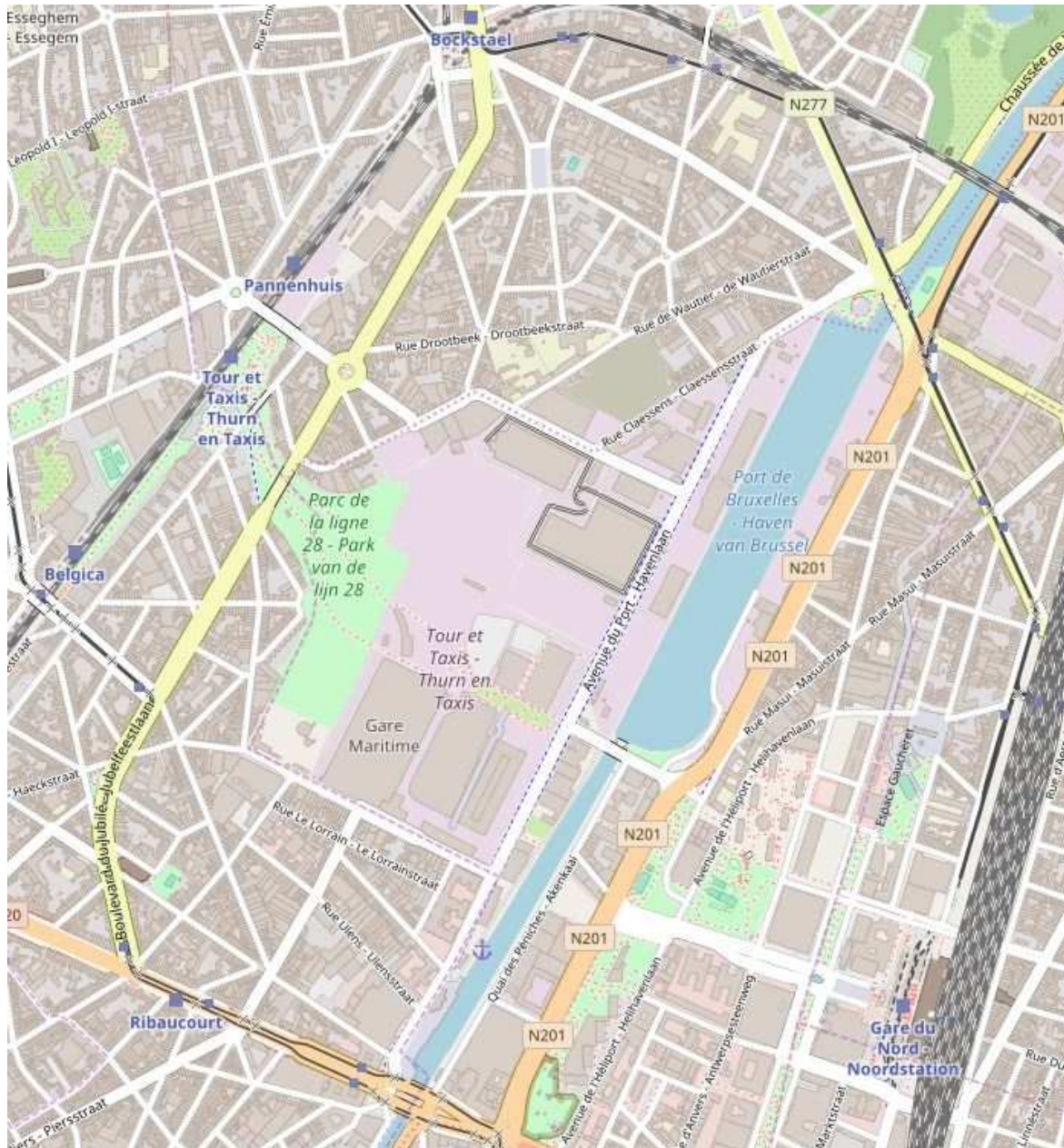
L'édition 2019 s'installera sur le site et aux abords de Tour & Taxis, à la fois symbole passé du boom industriel de Bruxelles, et annexé à l'un des plus grands espaces verts de Bruxelles. Situé le long du canal, l'ancien site industriel fut érigé à l'aube du XXe siècle, en plein boom économique, sur des terrains marécageux. Dès 1911, l'ensemble de la vie économique bruxelloise liée au transport et à l'entreposage de marchandises s'y installe. Véritable plateforme multimodale, le site servit de dépôt de douanes et abrita la plus grande gare de marchandises d'Europe. Totalement désaffecté à la fin des années 80, Tour & Taxis fait l'objet ces dernières années d'ambitieux aménagements qui mettent les espaces verts à l'honneur. Le parc de Tour & Taxis a été inauguré en 2014 et un autre espace vert, le parc Béco, de plus 2,5 hectares est prévu en bordure du canal.

Le parcours de l'édition 2019 s'étendra plus précisément entre l'Avenue du Port, la rue Picard, la rue Dieudonné Lefèvre et le boulevard du Jubilé (cf. plan ci-joint).

L'équipe NUIT BLANCHE se charge d'obtenir les autorisations nécessaires pour l'occupation des lieux. **Il vous est donc demandé de NE PAS CONTACTER EN DIRECT les propriétaires et responsables des lieux.**

Des visites de repérage seront organisées par NUIT BLANCHE, une fois le(s) projet(s) présélectionné(s) afin de vous permettre de préciser votre proposition et votre budget en vue de la sélection finale.

Les **projets itinérants** sont également les bienvenus.



#### IV. PROJETS CONCERNÉS

Le présent appel à projets s'adresse aux artistes émergents pouvant justifier d'une expérience professionnelle inférieure ou égale à 5 ans. Les artistes sont autorisés à remettre plusieurs projets. Il peut s'agir de nouvelles créations comme de projets déjà existants.

Installations, projections multimédias, projets interactifs ou participatifs, performances ... la programmation de NUIT BLANCHE regroupe des œuvres très diversifiées, tant par leur registre que par leur taille. Elle est ouverte à **toutes les disciplines artistiques** pour autant que les projets revêtent un **caractère contemporain**. NUIT BLANCHE

privilégie les formes hybrides, pluridisciplinaires et innovantes qui se distancient d'un simple rapport frontal avec le public.

La programmation de Nuit BLANCHE est composée, en grande partie, **de projets présentés en extérieur**. Ces projets doivent donc être adaptés aux conditions climatiques automnales et pouvoir résister aux éventuelles intempéries.

Pour les **projets de création** et pour des questions évidentes d'organisation, NUIT BLANCHE privilégie généralement les artistes installés en Belgique.

NUIT BLANCHE privilégie aussi les projets qui s'inspirent directement de l'histoire, de l'architecture et/ou de la nature du quartier choisi.

NUIT BLANCHE est également ouverte aux projets artistiques proposant une interaction avec le **tissu social des quartiers** repris sur le parcours (intégration/participation des habitants ou d'institutions locales comme des maisons de jeunes, maisons de repos, etc.). Pour ce type de projets qui impliquent la plupart du temps un travail *in situ*, nous privilégions également les propositions émanant d'artistes bénéficiant déjà d'un ancrage local.

NUIT BLANCHE entend accueillir tous les publics, en favorisant l'accessibilité des lieux et des projets. NUIT BLANCHE développe un programme d'accessibilité appelé « NUIT BLANCHE pour tous » et s'engage, entre autres, à améliorer l'accueil du public à besoins spécifiques. Les projets proposant une réflexion sur l'accessibilité seront privilégiés. A noter que des actions de médiation sont également mises à place autour de certains projets.

Les projets doivent pouvoir être vus par un large public tout au long de la nuit (entre 19h et 3h du matin) ou du moins plusieurs fois au cours de la nuit, à intervalles réguliers (ne pas dépasser 30 min. de pause entre les sessions).

De manière générale, nous privilégions toujours les projets proposés en continu et pouvant être vus par un minimum de 50 personnes à la fois (pour rappel, l'événement brasse près de 50 000 personnes en moins de 10 heures !).

Pour des questions d'ordre pratique, **les performances ne doivent pas dépasser 30 minutes** et doivent pouvoir être présentées **au minimum 4 fois** au cours de la soirée (entre 19h et 1 à 2h du matin minimum).

De façon générale, nous tentons de limiter au maximum les nuisances pour le quartier et de rationaliser les temps de montage/démontage pour limiter l'encombrement des lieux et de la voie publique. Les projets impliquant plus de 2 jours de montage et 1 jour de démontage ne sont de ce fait généralement pas repris.

## V. ENCADREMENT PAR NUIT BLANCHE

L'équipe NUIT BLANCHE assure toutes les demandes d'autorisation et les démarches administratives concernant l'occupation de la voie publique et des espaces occupés. A ce titre, elle prend aussi à sa charge la mise aux normes de sécurité des lieux, l'ouverture des éventuels compteurs d'eau et d'électricité sur la voie publique, ainsi que les consommations qui en découlent.

Les projets doivent être **techniquement autonomes**. Le directeur technique de NUIT BLANCHE pourra donner un avis sur la faisabilité du projet ou sur les adaptations nécessaires en fonction du lieu choisi mais il ne pourra en aucun cas se substituer au responsable technique du projet.

NUIT BLANCHE ne gère ni le montage, ni le démontage des projets. Elle ne dispose pas non plus de matériel technique propre. Les artistes devront eux-mêmes prévoir l'encadrement technique et le matériel nécessaires à la réalisation de leur projet. Si la location de matériel technique s'avère nécessaire, NUIT BLANCHE pourra toutefois, le cas échéant, prendre directement en charge la location dudit matériel ainsi que l'engagement de techniciens liés à l'utilisation de ce matériel.

Pour les artistes résidant à l'étranger, NUIT BLANCHE s'occupe des réservations d'hôtel **mais pas de celles des transports** (avion, train, transport de matériel, etc.).

NUIT BLANCHE met en place une communication globale autour de l'événement et dispense des informations sur les différents projets par le biais, notamment, d'une brochure et d'un site Internet [www.nuitblanche.brussels](http://www.nuitblanche.brussels). Des actions spécifiques de médiation et communication autour des artistes et des œuvres pourront également être envisagées à destination de la presse ou du public. Les artistes sélectionnés sont appelés à pleinement coopérer à l'ensemble de ces activités.

## VI. CONDITIONS FINANCIÈRES

L'intervention de NUIT BLANCHE est plafonnée à 3.000,00 EUR).

L'intervention de NUIT BLANCHE sera calculée sur base de la légitimité des coûts avancés.

Le paiement aura lieu endéans le mois suivant la prestation sur présentation d'une facture (l'artiste doit donc être en mesure de pouvoir produire une facture, soit en tant qu'indépendant soit par le biais d'une association tierce).

Il est possible de convenir d'une avance de paiement pour les projets de création.

### Les frais annexes directement pris en charge financièrement par NUIT BLANCHE :

- la mise aux normes de sécurité des lieux ;
- les éventuelles consommations d'eau, de gaz et d'électricité ;
- les ouvertures de compteurs d'eau, de gaz et d'électricité sur la voie publique ;
- les droits d'auteurs (SABAM, SACD, etc.) liés à l'exploitation de l'œuvre le soir de NUIT BLANCHE ;
- le gardiennage des installations le soir de la manifestation ;
- le personnel d'encadrement pour l'accueil du public ;
- pour les artistes étrangers, les frais d'hébergement pour l'artiste (à concurrence de max. 3 nuitées pour 5 pers. pour les besoins du montage / démontage du projet).
- Per diem pour les artistes étrangers : 30€ par jour / personne

NUIT BLANCHE n'intervient donc pas financièrement dans la prise en charge des transports à l'international. Les équipes étrangères doivent faire elles-mêmes une demande d'aide financière auprès de leurs institutions et/ou représentations diplomatiques respectives.

## VII. MODE ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Les projets seront examinés par l'équipe NUIT BLANCHE qui en analysera la pertinence et l'adéquation avec la philosophie de l'événement..

Compte tenu du grand nombre de dossiers reçus chaque année, notez que la présence de vidéos joue un rôle décisif au premier stade de la sélection.

Les projets retenus devront, dans un deuxième temps, être précisés techniquement et financièrement. Si nécessaire, des visites de repérage, en compagnie du responsable technique, pourront être organisées pour les projets présélectionnés.

La décision de sélection interviendra sur base d'un dossier final et sera sans appel.

### **Les projets seront évalués en fonction des critères généraux suivants :**

- **Qualité artistique** (caractère novateur du projet, qualité de la réalisation artistique, qualité de la scénographie ...)
- **Faisabilité technique** (réalisme de la proposition, durée du montage et du démontage, implications techniques, respect des normes de sécurité, adéquation aux conditions météorologiques ...)
- **Budget** (réalisme des dépenses avancées en termes de technique, de personnel ...)
- **Adéquation au thème** (pertinence du lien avec le thème « Back to nature »)

- **Durée / capacité d'accueil** (les projets sélectionnés doivent être visibles une grande partie de la soirée et être accessibles à un grand nombre de personnes en même temps) ;
- **Adéquation aux lieux disponibles / réappropriation de l'espace** (occupation de l'espace, scénographie, , respect des riverains, respect de l'environnement urbain ...)
- **Intégration de la notion d'accessibilité pour tous** (accessibilité physique, différents niveaux de lecture, sensibilisation aux différents types de perceptions...).

## VIII. DOSSIER DE CANDIDATURE ET RECEVABILITÉ

### Conditions de recevabilité des dossiers :

#### Le porteur du projet doit :

- Justifier de moins de 5 ans d'expérience professionnelle dans le milieu artistique
- Pouvoir facturer ses prestations (via une structure propre ou un service type Smart, Merveille, ...)

Pour être recevables, les dossiers doivent impérativement comprendre les éléments suivants :

- le formulaire de candidature online dûment complété ;
- un descriptif du projet sur base du modèle fourni) ;
- une fiche technique détaillée du projet sur base du modèle fourni
- un plan d'implantation à l'échelle ;
- un budget sur base du modèle fourni
- des visuels et/ou liens vidéo permettant une meilleure compréhension du projet ;
- un bref dossier de présentation sur le parcours et la démarche artistiques de l'artiste ou de la compagnie (textes, photos, liens audio ou vidéo concernant des projets antérieurs) ;

Tous les modèles sont à télécharger sur le site [www.nuitblanche.brussels](http://www.nuitblanche.brussels)

**Tout dossier incomplet sera automatiquement écarté de la sélection.**



Pour compléter votre candidature, vous pouvez également joindre un dossier de présentation plus complet de votre projet mais ce dernier ne peut en aucun cas remplacer le descriptif imposé..

NB : Veillez à utiliser des formats courants (.doc, .pdf, .xls, .jpg) pour l'envoi de vos fichiers ! Les documents illisibles seront automatiquement considérés comme manquants et votre dossier considéré de facto comme incomplet.

Les dossiers sont à introduire sur le site web [www.nuitblanche.brussels](http://www.nuitblanche.brussels) **pour le mercredi 27 mars 2019 au plus tard.**

## IX. OPTIMISEZ VOS CHANCES DE SÉLECTION

- Pour vous donner une idée de l'adéquation de votre projet avec l'esprit de NUIT BLANCHE, consultez nos archives sur [www.nuitblanche.brussels](http://www.nuitblanche.brussels).
- Soignez vos visuels (vidéos, photos) ! Ils sont déterminants dans les choix opérés lors de la phase de présélection.
- Pour le descriptif du projet, veillez à être le plus clair, concret et concis possible.
- Dans votre fiche technique, veillez à détailler le plus précisément possible vos besoins en matériel et en encadrement technique notamment pour le montage, le démontage, la sécurisation et l'encadrement de votre projet (nacelle, échafaudage, filet de sécurité, techniciens, volontaires pour le montage/démontage, gardiennage, etc.)
- Les projets doivent être conçus ou être adaptés pour l'espace public et / ou des lieux dépourvus de toute infrastructure technique et scénique. Veillez à tenir compte des contingences propres à ce type de lieux (l'influence de l'éclairage public, du trafic routier ...).
- Pour l'espace public, veillez à ce que votre projet soit adapté aux conditions climatiques automnales et puisse résister aux éventuelles intempéries (vent, forte pluie...).
- Le public de NUIT BLANCHE évolue au fil de la nuit : familial en début de soirée, il devient plus jeune et festif à partir de 23 heures. N'oubliez pas d'en tenir compte dans le développement de vos projets. Tenez également compte de la présence d'un large public, pour les projets plus intimistes (effets sonores, visibilité...).
- Afin de minimiser l'impact environnemental de NUIT BLANCHE, privilégiez au maximum l'utilisation de matériaux naturels, recyclables ou recyclés et limitez les consommations énergétiques.

## X. CONSIGNES BUDGET

**Veillez à lire attentivement ces consignes pour vous aider dans l'établissement de votre budget.**

- Aux postes 61410 et 61411 (rétributions de tiers pour prestations artistiques et rétributions de tiers pour prestations techniques) doivent figurer les montants facturés par des prestataires et/ou fournisseurs externes à votre association.
- Dans le poste 62 (rémunérations) sont repris les montants des personnes employées directement par vous dans le cadre d'un contrat de travail (n'oubliez pas de tenir compte du salaire brut de vos employés et d'y ajouter les charges patronales). Veillez à prévoir une ligne par intervenant (ex : si vous avez recours à 3 acteurs, prévoyez une ligne par acteur) ainsi que la durée du contrat (nombre d'heures de travail prévues).
- Les dépenses et recettes de votre budget doivent s'équilibrer. Si le coût de votre projet dépasse le montant maximal alloué par NUIT BLANCHE (cf. Conditions financières), vous devez impérativement justifier vos sources de financements extérieurs dans votre budget.
- Assurances : l'artiste est tenu de souscrire les assurances nécessaires pour assurer la couverture des accidents de travail pouvant survenir à son personnel dans le cadre de son activité, ainsi que la couverture de tous les risques pouvant survenir aux objets et matériel lui appartenant ou appartenant à son personnel ou utilisés par lui ou son personnel dans le cadre de l'activité. L'artiste fera couvrir sa responsabilité civile générale pour des montants suffisants. Il s'assurera ainsi contre les dommages éventuels causés aux tiers de son fait ou de celui des personnes sous son autorité ou encore par le matériel ou les biens en sa possession ou en possession de personnes sous son autorité.
- NUIT BLANCHE ne dispose pas de matériel technique propre. Le matériel nécessaire à la réalisation et à la présentation du projet devra en conséquence être loué. N'oubliez pas de répercuter ces coûts dans votre budget et de **fournir, à titre indicatif, un devis pour la location du matériel nécessaire.**

## XI. CALENDRIER

Clôture des candidatures :	27 mars 2019
Sélection finale des projets :	début mai 2019

### **Evénement :**

Montage :	3-4 octobre 2019
Nuit Blanche :	5 octobre 2019
Démontage :	6 octobre 2019

## XII. CONTACTS / QUESTIONS

Pour toutes questions concernant NUIT BLANCHE ou le présent appel à projets, contactez :

**Koen De Leeuw**

[koen.deleeuw@brucity.be](mailto:koen.deleeuw@brucity.be) + 32 2 279 64 66

**Marion Chourane**

[marion.chourane@brucity.be](mailto:marion.chourane@brucity.be) + 32 2 279 64 67

Pour toutes questions concernant l'accessibilité, NUIT BLANCHE pour tous, contactez :

**Giulia Cala**

[Giullia.cala@brucity.be](mailto:Giullia.cala@brucity.be) +32 2 279 64 74